

développées où vivent les Indiens. Il est manifeste que la loi actuelle est démodée en ce qui concerne mes commettants. Cette loi empêche ma circonscription de se développer parce que, pour citer quelques exemples, nos Indiens ne peuvent avoir leurs propres agents de la paix, ils ne peuvent former une administration de type municipal qui leur rendrait plus de services que celle dont ils sont dotés actuellement, ils ne peuvent vraiment pas administrer eux-mêmes leur propre réserve, ce qui, dans le cas de ma circonscription, serait la meilleure solution. Caughnawaga est parfaitement à même de gérer ses propres affaires, mais la loi sur les Indiens, dans son libellé actuel, les empêche de le faire.

J'espère que grâce à la revision générale de la loi sur les Indiens, à l'accent mis sur l'entraide plutôt que sur le paternalisme, à l'importance accordée à la journée nationale des Indiens, à la semaine nationale des Indiens, à la mise en valeur de la riche culture de nos Indiens, ces Indiens eux-mêmes s'en trouveront transformés. Ils auront pleine confiance en eux-mêmes tout en demeurant pleinement Indiens. Chacun d'eux pourra alors gagner sa vie dans notre système économique comme tout autre citoyen canadien, mais en même temps il se sentira libre de retourner dans sa réserve pour profiter de la vie, de la chasse et de la pêche. Il pourra bénéficier de ce que les deux mondes offrent de mieux. Le sien est bon, mais le nôtre l'est aussi, et une adaptation s'impose entre les deux.

J'ai confiance que l'Indien du Canada peut trouver le rôle qui lui permette de profiter des deux. J'espère sincèrement, et je crois que cet espoir est partagé par tous les députés, que non seulement nos Indiens pourront conserver leurs diverses cultures, mais, au fur et à mesure qu'ils assumeront leur rôle dans notre vie économique et sociale, qu'un grand nombre de cultures indiennes vont s'épanouir de façon à enrichir notre culture nationale.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, après avoir écouté la longue dissertation de l'honorable député de Châteauguay-Huntington-Laprairie (M. Watson), je me demande s'il reste assez de temps pour mettre cette motion aux voix. Il est de la plus haute importance qu'elle le soit, même si ce devait être la seule au cours de la législature actuelle. [Mr. Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie).]

J'estime que cette motion proposée par un simple député devrait faire l'objet d'un vote officiel qui, je l'espère, indiquera notre appui unanime au principe et à l'idée maîtresse de la motion. (*Applaudissements*)

Il est possible que l'idée d'instituer une journée nationale des Indiens soit venue des Indiens eux-mêmes les 4 et 5 mars 1965 quand, lors d'une réunion du Conseil consultatif des Indiens auprès de la Commission du centenaire, M. Guy Williams, qui était alors et est toujours président de la Fraternité des Indiens de la Colombie-Britannique, l'a proposée. Coïncidence heureuse, M. Williams est à Ottawa aujourd'hui. En fait, il est au nombre des visiteurs à la tribune de la Chambre et est accompagné de trois jeunes Indiennes très séduisantes. (*Applaudissements*)

Depuis quelques années, la population blanche s'intéresse de plus en plus aux affaires des Indiens du Canada. Il est certain que les députés s'en préoccupent davantage. Ce changement m'a frappé, car je constate qu'aujourd'hui plus de députés s'intéressent aux affaires indiennes et en parlent qu'il y a six ou huit ans. En outre, les Indiens eux-mêmes s'intéressent de plus en plus à leurs propres affaires, à leur bien-être, à leur progrès, à la place qu'ils occupent dans la société. Nous devons nous en réjouir car nous savons tous que c'est de ce groupe même que sortiront les chefs dont il a besoin—ils ne viendront pas de l'extérieur mais de l'intérieur.

● (5.40 p.m.)

Je crois que l'histoire de l'expansion canadienne prouve, même à qui l'a lue superficiellement, que notre progrès en tant que nation est étroitement lié à l'histoire, aux progrès et à la culture de nos populations indigènes de tous les coins du pays; que les deux se sont unis de façon indissoluble, pour constituer l'essence même du pays. Même si cette motion doit, semble-t-il, rallier tous les suffrages, la meilleure manière de reconnaître leur apport considérable à la vie nationale, selon les termes mêmes de la motion, ne consiste pas uniquement, à mon avis, à instituer un jour national des Indiens, une semaine nationale des Indiens, ou assurer une participation aux fêtes de notre centenaire. Le Canada pourrait reconnaître ses Indiens en faisant tout ce qu'il peut pour les aider à devenir autonomes et pour hâter le